

LÉGATION DE SUISSE
AUX PAYS-BAS

Pacte de Garantie

CONFIDENTIEL,

La Haye, le 16 juillet 1925.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Dans un rapport politique, daté du 3 juillet, qui m'a été envoyé par la Division des Affaires Etrangères, j'ai lu avec grand intérêt un extrait d'une communication du 24 juin de notre Ministre à Bucarest, où est relaté le sentiment d'appréhension que cause aux Etats balcaniques et aux Etats situés aux confins orientaux de l'Allemagne le projet de Pacte de garantie. J'y ai lu, entre autres, cette phrase: "il ne resterait donc à la France d'autres voies d'accès, pour venir en aide à son allié polonais, - à part la Suisse et l'Autriche, qui n'entrent pas en ligne de compte, - que la Serbie, par l'Adriatique, et le port de Salonique".

En causant de ces éventualités avec M. Max Huber, je l'ai trouvé inquiet de la situation de la Suisse dans un conflit où la France se porterait au secours de la Pologne, si un Pacte de garantie, tel qu'il est envisagé aujourd'hui, venait à être signé. Il n'est pas d'avis que dans cette conjoncture "la Suisse n'entrerait pas en ligne de compte" et se demande si vraiment sa neutralité serait dans tous les cas respectée. Il craint que non, - à ce propos je n'ai pas caché ma surprise à M. Huber, car il me paraît que l'engagement d'épargner notre territoire pourrait difficilement être pris d'une façon encore plus catégorique qu'elle ne l'est -, et

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,
Chef du Département Politique Suisse,

B e r n e .



il a l'espoir que cette question est l'objet des préoccupations du Gouvernement Fédéral. Il vous aurait écrit à ce sujet, s'il n'était retenu par le souci de ne pas risquer d'encourir le plus léger reproche de se mêler de politique tant qu'il exerce ses fonctions à La Haye. Mais il m'a demandé de vous mettre confidentiellement au courant de son opinion.

Les appréhensions de la Hollande à l'égard du Pacte de garantie projeté devraient être à peu près pareilles aux nôtres. Je voudrais pouvoir vous dire ce que M. van Karnebeek en pense, mais déjà lors des élections il est resté invisible et est parti en congé la semaine dernière. Du reste personne ne sait encore s'il conservera son portefeuille. M. Colijn, qui n'est guère de ses amis, a été chargé aujourd'hui de chercher à former un Ministère. Quant à la Presse, je n'y ai encore lu, en la parcourant, rien d'important sur cette question au point de vue de la sécurité des Pays-Bas.

En terminant, je me permets de suggérer que vous vouliez bien consentir à nous entretenir un moment du Pacte de garantie à la réunion des Ministres du 28 août.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse:

